

Pap Ndiaye, un ministre de l'éducation à l'épreuve de la pénurie d'enseignants

Le ministre doit mettre en œuvre la feuille de route fixée par Emmanuel Macron, qui a fait de l'école un chantier majeur de son second mandat, alors que la profession traverse une « crise d'attractivité » sans précédent.

Par [Sylvie Lecherbonnier](#) et [Violaine Morin](#)

Publié aujourd'hui à 05h30, mis à jour à 05h33

Temps de Lecture 5 min.



Pap Ndiaye au ministère de l'éducation nationale, à Paris, le 14 juin 2022. LEA CRESPI POUR « LE MONDE »

L'exercice est inédit, et le symbole sans équivoque : à quelques jours de la rentrée, Emmanuel Macron a décidé de lancer lui-même l'année scolaire en réunissant les recteurs d'académie en Sorbonne, jeudi 25 août au matin. Une première. Lors de cette réunion, qui intervient la veille de la conférence de presse de rentrée de son nouveau ministre de l'éducation, Pap Ndiaye, le président doit revenir « *sur son ambition pour l'école et présentera les enjeux de la nouvelle méthode pour l'éducation nationale, à l'image de l'expérimentation réalisée dans le cadre de Marseille en grand* », précise l'Elysée.

Une façon pour Emmanuel Macron de réaffirmer qu'il a placé les sujets éducatifs au cœur de ce second quinquennat – lui qui a promis la revalorisation des salaires des enseignants, un « *nouveau pacte* » avec cette profession, une « *grande concertation* » sur l'école qui doit se dérouler dès cet automne... Une façon, aussi, de positionner son nouveau ministre avant sa première rentrée, alors que les dossiers difficiles s'accumulent. Le premier d'entre eux étant, bien sûr, la crise de la vocation enseignante, dont les conséquences pourraient obérer la réalisation de la feuille de route fixée par Emmanuel Macron.

Car cette rentrée présente un premier casse-tête à résoudre : alors qu'il manquait 4 000 professeurs (dont 1 700 en primaire) sur un total de 880 000 à l'issue des différents concours de recrutement du printemps, l'éducation nationale peut-elle marteler qu'il y aura un enseignant devant chaque classe à la rentrée ? Interrogé par l'Assemblée nationale, début août, Pap Ndiaye reconnaissait une situation « *plus difficile que d'habitude* » et un recours aux contractuels « *plus important qu'[il] ne le souhaiter[ait]* ».

Inquiétude dans les académies

L'institution assume le recours accru aux contractuels, dont la formation express doit commencer jeudi – et assure mettre tout en œuvre pour combler les derniers manques. En déplacement au rectorat de Créteil, le 23 août, le ministre de l'éducation s'est voulu plus rassurant que lors de son audition devant l'Assemblée. Il a même décrit une situation « *comparable voire légèrement meilleure que l'année dernière au même moment* », dans cette académie confrontée à un problème chronique de recrutement – et donc, par ricochet, de remplacement des absents dans les semaines à venir.

« *Le ministre dispose plutôt d'un bon crédit de départ auprès de la profession, note un universitaire habitué de la Rue de Grenelle, mais il y a un gros risque que ce capital se perde si la rentrée se passe mal, et notamment si l'on manque de professeurs formés devant les élèves.* » Car c'est là l'une des craintes des syndicats, qui récusent l'expression « un professeur devant chaque classe », reprise par le ministre devant les caméras, le 23 août, en pointant une réalité bien plus contrastée sur le terrain.

« *Pour nous, il n'y aura pas un enseignant devant chaque classe, sauf à considérer que des contractuels recrutés en trente minutes sont des enseignants* », a asséné Guislaine David, porte-parole du SNUipp-FSU, lors de la conférence de rentrée de son syndicat, mardi 23 août. « *Est-ce que les contractuels vont tous revenir, est-ce que les lauréats des concours vont bien prendre leur poste ?* », se soucie, de son côté, Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-UNSA. « *Dans les académies, les syndicats sont inquiets et les rectorats aussi. On sent qu'ils comptent leurs effectifs pour être sûrs qu'il ne manquera personne.* » Difficile de dire, à ce stade, où se situeront les « *couacs* », selon Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du syndicat des proviseurs SNPDEN-UNSA. Une chose est sûre, le syndicat « *a alerté suffisamment tôt pour que chacun en fasse un sujet de préoccupation* », explique-t-il.

Question primordiale des salaires

Au-delà de cette rentrée délicate, c'est bien un « *choc d'attractivité* » pour le métier d'enseignant, selon les mots de Pap Ndiaye, qui doit être engagé. La revalorisation des salaires – dont les montants et la répartition restent à définir –, l'une des clés d'entrée dans la crise des vocations, est promise de longue date, mais elle se trouve déjà percutée par une forte inflation.

Début août, le ministre délégué chargé des comptes publics, Gabriel Attal, a annoncé une augmentation de 3,6 milliards d'euros du budget de l'éducation pour 2023, en réaffirmant l'objectif d'arriver à un salaire net de 2 000 euros par mois pour un enseignant débutant. Soit le salaire d'un professeur des écoles après une dizaine d'années de carrière. L'idée que les débutants puissent être mieux rémunérés que les plus anciens est socialement « *explosive* », s'inquiète la secrétaire générale du SNUipp-FSU, Guislaine David. Le syndicat, majoritaire chez les enseignants du premier degré, réclame une « *revalorisation de l'ensemble des carrières et des salaires* » et attend une « *augmentation immédiate de 300 euros net* » pour tous les professeurs des écoles.

Devant l'Assemblée nationale, début août, Pap Ndiaye a lui-même admis que toute la grille salariale des professeurs devait être repensée. Mais augmenter dans des proportions substantielles près de

900 000 enseignants demandera forcément du temps. Un temps que les enseignants ne sont plus prêts à consentir. « *On ne va pas alimenter notre fiche de paie avec de grands discours. Nous avons besoin d'actes* », prévient Sophie Vénéitay, du SNES-FSU. La profession attend de voir, et pour cause : des négociations doivent également s'ouvrir avec les partenaires sociaux pour mettre sur pied un « *nouveau pacte* » avec les enseignants – la porte ouverte à un « *travailler plus pour gagner plus* », craignent ces derniers.

« *Pap Ndiaye hérite d'une situation compliquée*, note l'ancien recteur Alain Boissinot. *Le milieu enseignant est à cran et a le sentiment, par ailleurs fondé, d'une vraie dévalorisation sociale. Dans ce contexte, le salaire est ce qui compte le plus et tout le reste passe un peu à la trappe.* » Le nouveau ministre, qui reconnaît volontiers le caractère « *structurel* » de la crise d'attractivité du métier, pourrait donc faire les frais d'une situation sur laquelle il n'a que peu de prise, les affaires de budget se décidant à Bercy, en amont.

Concertation sur l'avenir de l'école

Pour les acteurs du système éducatif, si le « *style* » du nouveau ministre est clairement plus engageant que celui de son prédécesseur – on rappelle, ici et là, qu'il « *reçoit* » et « *consulte* » beaucoup, dans une posture d'« *écoute sincère* » –, cet art du dialogue se heurtera, tôt ou tard, à la réalité des moyens, donc à sa marge de négociation au sein de l'exécutif. « *Le ministre nous écoute, mais s'il n'a pas les moyens d'agir, ça n'ira pas plus loin* », prévient Guislaine David.

« *On cherche encore à savoir quel est le poids de Pap Ndiaye dans ce gouvernement* », note Stéphane Crochet

« *On cherche encore à savoir quel est le poids de Pap Ndiaye dans ce gouvernement*, note également Stéphane Crochet, du SE-UNSA. *Même s'il a déjà eu l'occasion de montrer qu'il avait son autonomie politique et qu'il n'attendait pas d'autorisation pour faire part de son opinion.* » Et le syndicaliste d'évoquer l'allocation de rentrée scolaire, un sujet sur lequel le nouveau ministre a dénoncé, mi-août, un soupçon « *infondé et stigmatisant* », prenant ainsi ses distances avec Jean-Michel Blanquer.

Outre la question de la revalorisation, une concertation sur l'avenir de l'école, promise avant l'été, doit voir le jour à l'automne. Un vœu du président Macron, qui souhaite repenser le système scolaire en allant vers plus d'autonomie et en valorisant les projets portés par les écoles et établissements. Côté syndicats, on voit rouge, en pointant l'exemple de Marseille, « *laboratoire* » désigné de l'innovation scolaire depuis la rentrée 2021 : une cinquantaine d'écoles y ont obtenu des subventions après avoir déposé des projets.

Des moyens supplémentaires qui justifient une « *mise en concurrence des écoles entre elles* » et une « *contractualisation* » des rapports entre l'Etat et les établissements scolaires, selon le SNUipp-FSU, qui s'inquiète de l'ambition présidentielle de généraliser l'expérimentation marseillaise sur tout le territoire. « *Nous n'avons pas demandé cette concertation*, rappelle, en outre, Guislaine David. *Et nous savons, pour en avoir connu d'autres, qu'elles ne mènent souvent pas à grand-chose.* » Un point de vue nuancé par Alain Boissinot, pour qui la concertation peut donner des résultats « *intéressants* » si elle se déroule dans un contexte « *favorable* ». Les difficultés accumulées du système scolaire, sur fond de déclassé salarial, ne semblent pas offrir le terrain idéal.